

0269

Paris, le 09/07/2025

## Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

**La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;*

*Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu l'arrêté du 30 août 2024 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHE en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;*

### Décide :

**Article 1er :** Monsieur François CUILHE est autorisé à signer le marché de travaux de réfection du terrain sportif du lycée Descartes avec l'entreprises CPSM.

Le montant du marché s'élève à 3 051 053.60 MAD HT / 3 661 264.32 MAD TTC, soit 288 751.71 € HT / 346 502.06 € TTC.

Le taux de chancellerie en vigueur est de 0.09464.

**Article 2 :** La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.

  
Claudia SCHERER-EFFOSSE